



## Compte rendu du Conseil Municipal de Montvendre du 11 mai 2015

L'an deux mille quinze, le onze mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal la commune de Montvendre, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil, sous la présidence de **Monsieur Bruno SERVIAN, Maire.**

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de votants : 14

Étaient présents : CARAYON Martine-SAYN Pierre-CHOVIN Sonia-PHILIBERT Stéphane-IMBERT Laurent-DUMONT Séverine -BRACHET Armelle-MOUNIER Eric- CHAPRE Séverine-SANCHEZ Pedro- BRET Rémi-MARTIN Pascale-QUAILLET Christel-Excusé : GELAIN Jérôme.

---

L'adoption du compte rendu du 30 mars est reportée à la prochaine réunion, il est seulement précisé que le montant des amortissements a été inscrit deux fois par erreur en investissement au budget 2015 du service eau.

Monsieur PHILIBERT Stéphane demande que la somme prévue **au budget 2015 « subventions aux associations »** soient réparties au prochain conseil, les bilans de **chaque association devront être déposés ou envoyés en mairie avant le conseil.**

### **PLUI-DESIGNATION DES DELEGUES**

La Communauté de Communes de la Raye a délibéré pour prescrire le PLU intercommunal. Chaque conseil municipal doit désigner des délégués.

Parmi les délégués communautaires :

**Délégué titulaire : SERVIAN Bruno**

**Délégué suppléant: SAYN Pierre**

Parmi les membres du conseil municipal

**Délégué titulaire : MOUNIER Eric**

**Délégué suppléant : BRET Rémi**

### **PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)**

Pour pouvoir bénéficier de l'aide de l'Etat concernant le temps d'accueil éducatif soit **50 € par enfant** et par an, **chaque territoire doit élaborer un PEDT.**

Le conseil opte pour un PEDT communal, une étude a été effectuée pour rassembler les moyens avec la communauté de commune de la Raye. Mais les horaires, les intervenants, le niveau de bénévolat dans chaque commune ne permettent pas d'élaborer un PEDT au sein de la Communauté

de Communes de la Raye. En revanche, un échange sera effectué sur les différents intervenants afin de disposer **d'une liste d'activités à proposer.**

Monsieur PHILIBERT Stéphane dresse le bilan du temps d'accueil éducatif jusqu'à ce jour tant en maternelle qu'en primaire qui dans l'ensemble est satisfaisant et le rendu des questionnaires des familles aux délégués de parents est plutôt positif.

Le PEDT peut s'établir pour 1 ou 3 ans, **le conseil opte pour 3 ans.**

Deux fois par an, il y aura une réunion du comité de pilotage.

Pour la mise en place de temps d'accueil le mercredi après-midi, un sondage a été effectué auprès des parents, seul 10 enfants sur 140 seraient présents et 10 de façon aléatoire.

**Dans le cadre de la Communauté de Communes de la Raye un nouveau questionnaire sera envoyé aux parents pour étudier la mise en place d'un service aux vacances scolaires.**

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Monsieur le maire informe le conseil que **l'agent Oscar GRAZ** est en arrêt maladie depuis le 23 avril, tout le conseil lui souhaite un prompt rétablissement.

Monsieur le Maire propose d'avoir recours au contrat aidé « Emploi Avenir » pour le service technique dont un agent à 17 h 30 semaine pendant un an : Monsieur COSTA Gaétan et un agent à temps complet pendant un an.

### **BACS TRI SELECTIF**

Après maintes discussions au sein de la Communauté de Communes de la Raye, Montvendre disposera de 6 emplacements non définis de bacs tri sélectif hors sol et les communes de PEYRUS-CHATEAUDOUBLE-COMBOVIN-BARCELONNE disposeront des bacs tri sélectif semi enterrés.

### **AIRE DE VIDANGE CAMPING CAR ET SALLE D'EXPO A MONTVENDRE**

Monsieur le Maire a déposé auprès de la CCR des devis concernant ces projets qui seront étudiés à une prochaine réunion de la CCR ainsi que les modalités d'utilisation de l'aire (nombres de place, lieu...)

### **INAUGURATION DU COMMERCE ET DU SALON DE COIFFURE**

Le 20 mai à 18 h 30,

### **DENOMINATION DES RUES**

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu des réclamations, elles seront discutées en commission.

### **AIDE AU NEPAL**

L'association des Maires de la Drôme s'associe à Citées Unies France auprès des collectivités territoriales pour une aide au NEPAL.

L'ampleur de la catastrophe est telle qu'un compte pour « Fonds d'Urgence NEPAL » a été créé.

Le conseil municipal de Montvendre décide d'apporter une **aide financière de 500 €.**

## **LE COIN DES AIDANTS**

Madame CARAYON Martine indique qu'il y aura une rencontre **le 18 juin de 14 h à 16 h au Fournil de Montvendre** qui consiste à rencontrer des professionnels et d'autres personnes afin d'accompagner les familles qui ont un proche âgé ou malade pour être soutenu et écouté. Le coin des aidants est organisé par le CLIC du Grand Valentinois (gratuit).

**Prochaine réunion du Conseil Municipal le 15 juin 2015**

**Le Maire,**

**Bruno Servian**

**La secrétaire de séance**

**Marie-Danielle Géliibert**